



AMBASSADE DE SUISSE
EN ISRAËL

Réf.: 551.4 - BR/kk

E.V.D. HANDELSABTEILUNG	
No. <i>Jcp. 871.2</i>	
GATT	
EE	
<i>R</i> - 9. NOV. 1973	<i>5.12.</i>
<i>Kal</i>	
Kopie an	

TEL-AVIV, le 6 novembre 1973

Téléphones 244 121/122
Hayarkon Street 228

A la Division du commerce
du Département fédéral de
l'économie publique

3003 B e r n e

Y. a. t. d.
ds. u. a. t. i. o. n. s.
p. 2

Monsieur l'Ambassadeur,

Vous voudrez bien trouver en annexe une copie de la lettre que l'Association des Chambres de commerce israéliennes a adressée le 19 octobre dernier à ses homologues étrangers pour se plaindre de l'attitude adoptée par des firmes étrangères à l'égard d'Israël depuis le début de la guerre de Yom Kippour. A mon avis le ton amer de cette lettre reflète nettement le sentiment qu'ont actuellement les Israéliens d'être abandonnés à leur propre sort, tant sur le plan politique qu'économique.

Selon les renseignements que j'ai obtenus de la Chambre de commerce de Tel-Aviv cette lettre a été rédigée à la suite de nombreuses plaintes de maisons israéliennes. Parmi ces plaintes certaines concerneraient des exportateurs suisses qui auraient modifié leurs conditions de paiement en raison de la guerre (paiement de la marchandise exigible au moment du chargement en Suisse au lieu du déchargement en Israël), et ceci apparemment malgré des engagements pris précédemment. La Chambre envisage d'établir une liste des firmes étrangères incriminées et d'en faire parvenir une copie au Ministère israélien du commerce et de l'industrie (qui dit n'avoir eu aucune part à la rédaction de cette lettre). Au cas où une pareille liste était effectivement dressée l'Ambassade en recevrait une copie.

Comme vous pouvez le voir certains reproches sont également adressés aux compagnies aériennes qui desservent Israël. Le représentant de Swissair en Israël, auquel j'ai envoyé une copie de cette lettre, ne semble pas particulièrement inquiet. Durant ces dernières semaines la presse israélienne a accusé à plusieurs reprises les compagnies aériennes d'avoir "déserté" Israël à un moment crucial de son histoire. Selon le directeur de Swissair les compagnies n'envisagent pas de répondre publiquement à ces accusations, une telle discussion risquant de déclencher une polémique désagréable pour elles. En privé, les représentants des compagnies s'efforcent en revanche d'expliquer les raisons - d'ordre technique et commercial - qui les ont amenés à suspendre leurs vols. Pour sa part le directeur de Swissair dit



- 2 -

avoir trouvé de la compréhension auprès de ses interlocuteurs. Mais il ne peut évidemment pas exclure que les autorités israéliennes lui opposent cet argument dans de futures négociations.

Au cas où vous le jugeriez utile je vous laisse le soin de porter ces renseignements complémentaires à la connaissance de l'Alliance des Chambres de commerce suisses dont il m'intéresserait de connaître la réaction. Je pense que c'est sur la base de cette réponse ainsi que de la liste que me fournira la Chambre de commerce de Tel-Aviv qu'il sera possible de juger s'il convient d'intervenir d'une manière ou d'une autre.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse



(Hess)

Annexe mentionnée